

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)[RSS](#)[View this email in your browser](#)

La lettre d'information des Associés

Décembre 2019

Le Mot du Président

Le manque d'actualité significative dans la vie de notre société VercorSoleiL nous a amené à repousser de mois en mois la parution d'une nouvelle lettre d'information. Néanmoins la fin de l'année 2019 approchant, nous nous décidons, enfin, à vous donner des nouvelles. Et comme vous pourrez le constater, nous en profitons pour adapter notre lettre d'information au format numérique.

Tout d'abord des nouvelles de nos 25 installations en service dont vous pouvez suivre la production en suivant [ce lien](#).

La production est conforme aux attentes et nous n'avons pas eu de problèmes particuliers à l'exception des habituelles disjonctions de certaines installations en cas d'orage. Pour 2019, la championne est toujours l'installation placée sur le bâtiment de la C.C.R.V. à la Chapelle en Vercors qui avait déjà dépassée sa production annuelle estimée par les études au 3 septembre. Les autres installations du podium sont, comme les autres années, celles de Vassieux en Vercors grâce à l'ensoleillement plus généreux.

Nous vous donnerons ensuite dans l'article suivant quelques détails sur l'avancement des nouveaux projets photovoltaïques et hydroélectrique, qui il faut bien le reconnaître, traînent quelque peu à notre goût.

Puis nous profiterons de l'approche de la nouvelle année, propice aux bonnes résolutions, pour vous revenir de façon plus détaillée et chiffrée sur un autre moyen de participer à la transition énergétique en minimisant votre consommation d'énergie. Comme nous vous l'avons signalé l'année dernière, l'Association des Centrales Villageoises a développé un partenariat pour essayer de faire connaître les C.E.E., certificats d'Economie d'Energie et nous vous donnerons des exemples chiffrés. Nous reviendrons aussi sur les chiffres impressionnants issus du retour d'expérience de la participation des Centrales Villageoises du Pays d'Aigue au défi Familles à Energie Positive

Enfin nous reviendrons sur l'actualité vertacommicorienne de la transition écologique, qui sous l'action conjointe du Parc Naturel Régional et de la C.C.R.V. ou de simples citoyens a été très fournie au cours de cette année 2019.

Etant donné la date d'envoi de cette lettre, c'est au nom du conseil de gestion et de tous ses membres, que nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne fin d'année et un joyeux réveillon. N'hésitez surtout pas à nous questionner si vous souhaitez de plus amples informations.

Jean-Eric de Rango
Président du conseil de gestion de VERCORSOLEIL



Le projet photovoltaïque N°3

Le projet photovoltaïque N°3 de VercorSoleiL présenté à l'Assemblée Générale 2019 peine à se mettre en place. Plusieurs raisons sont à invoquer pour expliquer ce piètre résultat:

- défection d'un propriétaire qui nous proposait un très beau toit pouvant accueillir une installation de 36 kWc (limite de la tarification intermédiaire).
- retard dû à des problèmes techniques et donc des expertises complémentaires sur le toit devant accueillir une installation de 70 kWc
- incapacité à trouver d'autres propriétaires prêts à nous louer des toits intéressants.

Comme nous l'avions expliqué lors de l'AG et dans notre dernière lettre d'information, les tarifs d'achat révisés pour les installations jusqu'à 9 kWc ne nous permettent plus de faire des toitures de cette taille (environ 50 m²). Il nous faut donc nous tourner vers des toitures plus grandes approchant les 220 m² ou au-dessus pour nous permettre de plus grandes installations. Or sur le synclinal médian du Vercors, il y a très peu de toitures de cette taille excepté des hangars agricoles. Jusqu'à présent, nous ne nous sommes pas intéressés à ce type de toiture car notre assurance MMA refuse d'assurer des installations PV posées sur des hangars stockant foin et pailles. Néanmoins, la mutuelle MAIF a créé une nouvelle offre à destination des collectifs citoyens portant des projets de grappes PV et ils acceptent d'assurer les hangars agricoles de tout type. Nous allons donc essayer de trouver des agriculteurs qui souhaiteraient participer à notre dynamique.

Si vous connaissez des paysans proche de vous qui pourraient être intéressés par la démarche et qui ont des grands toits avec des pans sud, n'hésitez pas à nous transmettre leurs coordonnées afin que nous les contactions !

Le projet Hydro-électrique du trou de l'Aygue

Si le projet hydro-électrique du trou de l'Aygue peut paraître avancer lentement, il ne faut pas perdre de vue que ce type de projet a une temporalité beaucoup plus longue que les projets photovoltaïque en toiture et nous devons nous adapter et apprendre la patience. Néanmoins des avancées notables ont été réalisées en 2019 !

Côté VercorSoleiL, Alexandre et Maurice sont allés relever une nouvelle fois les données de mesure du débit au fond du laminoir du trou de l'Aygue, un gros merci à eux pour l'aller-retour de plus de 200 m dans le laminoir de 30 cm de haut ! Les mesures de cette année Juin 2018-Juin 2019 sont moins bonnes en débit total que celles de 2017-2018 mais assez proches et légèrement supérieures à ceux de 2015 qui ont servi de référence jusqu'à maintenant dans les pré-évaluations économiques.

Côté VercorSoleiL toujours, nous avons fait positionner par un relevé 3D de la grotte et de la falaise extérieure l'endroit où se situe la marmite de la rivière souterraine qui pourrait servir de vasque de soutirage vers l'extérieur via un perçage de la falaise et la mise en place d'une conduite forcée. Cette solution permettrait à la fois d'éviter de passer les conduites dans le laminoir très étroit et d'éviter la zone d'éboulement située à la sortie de la grotte. L'étude a été gracieusement mise à disposition du S.I.E.A.V. comme le sont les relevés de débit depuis la mise en place de la sonde en Juin 2017.

Côté S.I.E.A.V., celui-ci a lancé une consultation pour le choix d'un bureau d'étude pour l'accompagner dans les différentes étapes administratives et techniques du renouvellement de la conduite d'adduction d'eau de Combe Mâle incluant une option de turbinage de l'excédent d'eau.

Nous pouvons donc espérer que 2020 sera l'année où le projet prendra vraiment pied avec une définition claire des solutions techniques envisagées, leur chiffrage et la mise en place des études environnementales nécessaires.

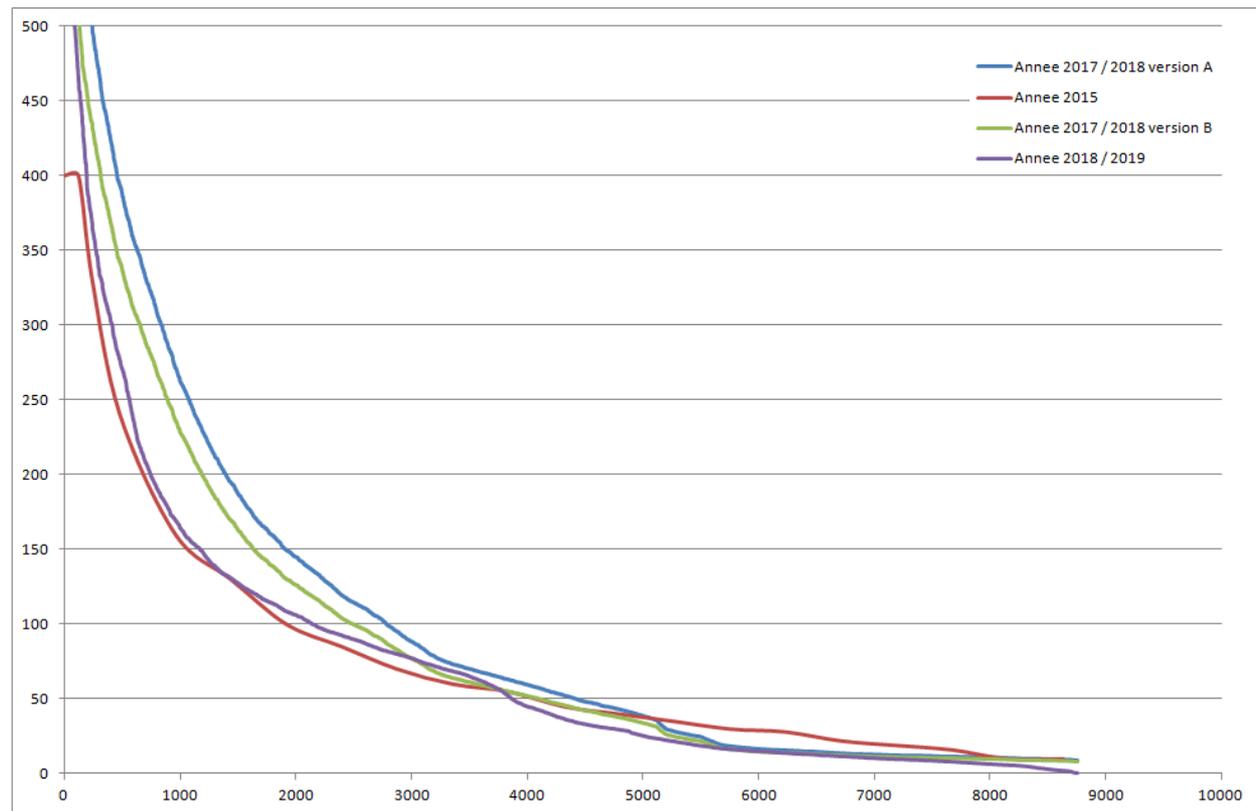
[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)[RSS](#)

L'échelle verticale est en litres/seconde (l/s) et l'échelle horizontale indique la durée en heures pendant laquelle ce débit a été dépassé.

Par exemple sur la courbe rouge on voit que le débit de 100 l/s a été dépassé pendant environ 1900 heures, le débit de 50 l/s pendant plus de 4000 h.

La durée de l'année étant de 8760 h, c'est là que s'arrêtent les courbes qui montrent que la rivière n'est jamais à sec !

Attention, il faut bien comprendre à l'aide des 2 exemples ci-dessus que les durées indiquées en horizontal sont celles pendant lesquelles on a observé plus que le débit indiqué en vertical.



La valorisation des CEE avec l'association des Centrales Villageoises

PRINCIPES ET OBJECTIFS DU DISPOSITIF DES CEE

Les CEE constituent la réponse de la France aux obligations de la Directive Européenne sur l'Efficacité Energétique qui impose aux États membres des objectifs pour consommer moins et mieux l'énergie. La France a choisi les CEE afin de répondre à ses obligations de réduction de consommation énergétique.

Son principe ? Demander aux principaux fournisseurs d'énergie — dits les « obligés » — de financer des économies d'énergie par le biais notamment de primes.

Chaque preuve d'opération de rénovation énergétique éligible au dispositif donne droit à la délivrance de Certificats - les CEE - pour justifier les objectifs que ces fournisseurs doivent atteindre dans une période définie.

BÉNÉFICIAIRES DU PARTENARIAT

L'offre CEE - Centrales Villageoises est accessible à l'ensemble des actionnaires des Centrales Villageoises, ainsi qu'aux personnes physiques et morales présentes sur l'un des territoires d'une société locale.

RÔLE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Le rôle des sociétés locales, adhérentes à l'Association nationale des Centrales Villageoises, est d'informer leurs actionnaires ainsi que les personnes physiques et morales des territoires sur la création du partenariat, ses objectifs et les principes du dispositif des CEE.

Ceci afin d'encourager et d'inciter les particuliers, les entreprises, les collectivités, ou les copropriétés à effectuer des travaux de rénovation énergétique et à s'engager dans la transition énergétique.

RÔLE DE L'ASSOCIATION DES CENTRALES VILLAGEOISES

- Mise en place et définition du cadre : diffusion d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), sélection de la société prestataire de services (GEO PLC), négociation des modalités de partenariat ;
- Suivi du partenariat : assurer un lien entre les sociétés locales et GEO PLC, informer sur les nouveaux projets et la création de sociétés locales.

AVANTAGES DE L'OFFRE CEE - CENTRALES VILLAGEOISES

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)[RSS](#)

le domaine de l'efficacité énergétique et de la valorisation des CEE.

La société met à disposition des offres adaptées et sur-mesure pour accompagner les demandeurs dans le montage de leurs dossiers administratifs jusqu'au versement de la prime. GEO PLC propose notamment des outils de communication, une plateforme web permettant d'effectuer des simulations de primes, ainsi que des formations publiques pour informer sur les différents paramètres du dispositif ;

- S'insérer dans un processus de transition énergétique innovant et adhérer aux valeurs prônées par l'Association des Centrales, et GEO PLC à travers le choix de cette offre de valorisation des CEE.

COMPLÉMENTARITÉ DE L'OFFRE AVEC CELLES DES PLATEFORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE)

Certains territoires disposent au niveau local de leur propre PTRE et y associent des ressources humaines pour accompagner les porteurs de projets dans leurs travaux de rénovation énergétique. Des conseillers fournissent ainsi des recommandations sur le choix des matériaux, les devis ou les artisans etc.

La plateforme web interactive cee.centralesvillageoises.fr peut par conséquent être perçue comme un outil complémentaire permettant d'effectuer des simulations de primes CEE, obtenir des conseils supplémentaires sur les travaux de rénovation énergétique entrepris avec des préconisations en amont, identifier des artisans Reconnus Garants de l'Environnement (RGE), etc.



MONTANTS DES PRIMES PAR OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LA ZONE GÉOGRAPHIQUE H2



TOUT MODE DE CHAUFFAGE

| INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE | PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS) | | |
|--|---|----------|----------------|
| | Classique | Précaire | Grand Précaire |
| Isolation de toitures ou de combles | 7,84 € | 8,19 € | 16,38 € |
| Isolation d'un plancher bas | 7,28 € | 7,61 € | 15,21 € |
| Chauffe-eau solaire individuel | 134,96 € | 140,99 € | 281,97 € |
| Chaudière individuelle à haute performance énergétique (gaz, fioul – appartement) | 118,72 € | 124,02 € | 248,04 € |
| Appareil indépendant de chauffage au bois | 135,52 € | 141,57 € | 283,14 € |
| Chaudière biomasse individuelle | 651,84 € | 680,94 € | 1 361,88 € |

CHAUFFAGE COMBUSTIBLE

| INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE | PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS) | | |
|--|---|----------|----------------|
| | Classique | Précaire | Grand Précaire |
| Isolation des murs | 17,36 € | 18,14 € | 36,27 € |
| Remplacement de fenêtres | 37,52 € | 39,20 € | 78,39 € |
| Isolation des toitures terrasses | 10,08 € | 10,53 € | 21,06 € |

Subscribe

Past Issues

Translate ▾

RSS



MONTANTS DES PRIMES PAR OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LA ZONE GÉOGRAPHIQUE H2



CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

| INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE | PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS) | | |
|--|---|----------|----------------|
| | Classique | Précaire | Grand Précaire |
| Isolation des murs | 11,20 € | 11,70 € | 23,40 € |
| Remplacement de fenêtres | 23,52 € | 24,57 € | 49,14 € |
| Isolation des toitures terrasses | 6,72 € | 7,02 € | 14,04 € |

COUP DE POUCE CHAUFFAGE

| INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE | PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS) | | |
|---|---|----------|----------------|
| | Classique | Précaire | Grand Précaire |
| Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau | 2 800 € | 4 300 € | 4 300 € |
| Chaudière individuelle à haute performance énergétique (gaz) | 700 € | 1 300 € | 1 300 € |
| Appareil indépendant de chauffage au bois | 600 € | 900 € | 900 € |
| Chaudière biomasse individuelle | 2 800 € | 4 300 € | 4 300 € |
| Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur | 550 € | 800 € | 800 € |
| Système solaire combiné | 2 800 € | 4 300 € | 4 300 € |
| Pompe à chaleur hybride individuelle | 2 800 € | 4 300 € | 4 300 € |

La Transition Ecologique sur notre territoire

2019 a été une année très active sur le plateau du Vercors avec la croisée de nombreuses initiatives tant publiques que participatives.

- D'abord avec le Parc Naturel du Vercors qui continue à travailler sur le renouvellement de sa charte pour les années futures allant jusqu'en 2038 ! Ce travail de longue haleine s'étale de 2018 à 2023 et incorpore une large concertation des habitants du parc. De nombreux ateliers sont régulièrement organisés pour permettre aux habitants d'apporter leur ressenti, puis leur propositions et enfin participer aux choix des grands orientations. Bien entendu des représentants du conseil de gestion de VercorSoleiL ont participé à tous les ateliers concernant les énergies, la mobilité et la transition énergétique. Vous pouvez retrouver les comptes-rendus de ces réunions et toutes les informations sur la révision de la Charte sur [cette page](#).
- Ensuite avec la Communauté de Communes du Royans-Vercors qui a déposé un Contrat de Transition Ecologique où là-aussi, de nombreuses réunions publiques ont été organisées pour co-construire ce projet avec les habitants et les acteurs du territoire.

- 5 avril, premier comité transition avec un jeu sur la question du potentiel et des choix dans les actions à mener. On peut constater que la tendance générale est de sous-estimer les possibilités du territoire. D'après les « spécialistes », le potentiel d'énergies renouvelables sur le territoire dépasse les besoins en tenant compte d'économies possibles. L'économie d'énergie réalisable par la rénovation des bâtiments publics et privés s'avère de très loin la plus grosse part sur laquelle on peut agir.

- 19 juin, second comité transition avec des discussions ouvertes sur plusieurs thèmes pour définir des priorités dans la transition énergétique mais aussi écologique (énergie ..., déchets/environnement ..., alimentation/circuits courts ..., mobilité ..., exemplarité des collectivités ..., économies d'énergie ...)

- 26 septembre, troisième comité transition : lancement du CTE, "contrat de transition énergétique", pour aider à mettre en oeuvre des actions dès 2020. Sur la base d'un travail de synthèse de la CCRV, des groupes sur différents thèmes désignent des actions prioritaires et réalisables rapidement.

- 22 octobre, comité de lancement du CTE : travail sur 5 orientations stratégiques pour cibler au mieux les actions à mettre

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)[RSS](#)

Mobilités (Révolutionner les mobilités rurale et touristique pour s'affranchir des produits pétroliers et diminuer les émissions de GES)
Energies (Réduire les consommations d'énergie, produire et utiliser des énergies renouvelables)
Economie (Produire de manière durable, consommer des produits et services locaux de qualité)
Environnement (Limiter les déchets et les pollutions, protéger la biodiversité)
Intégration territoriale et gouvernance (Sensibiliser, associer, collaborer, montrer l'exemple)

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur ce Contrat de Transition Ecologique sur [cette page](#).

- Enfin un collectif citoyen a vu le jour sur le Vercors autour de cette thématique de la transition écologique, **Le Collectif Transition Vercors**. Avec un point d'orgue en Septembre en initiant l'organisation d'une Faires de la Transition à Saint Martin en Vercors en liaison avec le festival Pedal douce, l'objectif du collectif est de référencer et mettre en lien les actions de transition existantes, de les mettre en exergue vis à vis des différents publics du Vercors, et de créer une communauté de personnes, d'associations et d'organisations œuvrant à la transition écologique dans toutes ses dimensions, grâce à la communication et l'entraide autour d'actions de transition. Cela s'est traduit par la création d'une charte et ce collectif se réunit régulièrement en différents points du Vercors. Vous pouvez le contacter sur l'adresse courriel suivante transitionvercors@framalistes.org .

AGENDA 2020

| | |
|-------------------------------|---|
| Février 2020: | réunion avec le SIEAV pour le projet hydroélectrique |
| Mars 2020 | Organisations de réunions publiques sur les Certificats d'Economie d'Energie |
| Fin Mars ou Avril 2020 | Assemblée Générale 2020 |
| Juin 2020 | signature baux projets photovoltaïque N°3 |
| Automne 2020 | Début travaux projets photovoltaïque N°3 |

Copyright © 2019 Centrales Villageoises VercorSoleiL. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
 You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

